

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2014

Présents :

Jean Noël BADENAS – Annie MARTIN – Hervé OBIOLS – Gilbert LEPETITCORPS – Monique COLOMBIÉ – Louis ANGUERA – José PAGAN – Fabienne SIRAT – Hubert BELMONTE – Franck FELEMEZ – Philippe CALMEL – Katia PARIS – Sandie VARO – Marie-Ange MOREAU – Pierre BONFILS. Marie COMPS – Jean-Claude LECHAT – Annie GAYRAUD -

Absents excusés :

Serge GUARDIA ayant donné procuration à Jean-Claude LECHAT
Adrien SOUTADE ayant donné procuration à Jean-Noël BADENASZ

Absent :

Alexia FAURIE
Isabelle MAROUZE

❖ **Participation financière collège de Cazouls-les-Béziers**

Participation qui concerne 2 enfants : 26€ x 6 jours soit 312€.

Voté à l'unanimité

❖ **ALAE**

L'association loisirs enfance étant dissoute, la compétence passe à la commune d'où création d'un ALAE municipal.

Voté à l'unanimité

❖ **Convention piscine**

Participation financière pour 9 séances + intervenant : 844,2 €

Transport : 1710 €

Sorties piscine prévues pour le 19/09/14 et qui concernent la grande section de maternelle.

Voté à l'unanimité

❖ **Personnel**

Convention de mise à disposition

Gilles Cauquil pour accompagner les enfants de l'école de rugby

Marina Million pour une mise à disposition à la communauté de communes pour le centre de loisirs.

Ouverture de poste

Directrice de l'ALAE (pas de coût supplémentaire pour la commune. Les subventions CAF, Jeunesse et Sport et les participations des usagers couvrent les frais).

Sous condition qu'elle accepte le poste.

Sandra Roblin : nécessité de modifier son contrat (actuellement 18h mairie).

Ouverture d'un poste d'agent technique 2^e classe de 35h dans le cadre de l'ALAE.

Contrat d'apprentissage (espaces verts)

Jean-Sébastien Attard. Durée : 3 ans. Coût total : 4509€ (soit 127€ mensuel)

Tuteur : Antoine.

Voté à l'unanimité

❖ **Création régies de recettes**

Fusion école (cantine) + ALAE

Voté à l'unanimité

❖ **Virement de crédit**

A voir au prochain conseil

❖ **Protocole avec la trésorerie de Capestang**

Protocole d'échange standard d'Hélios (PES) avec le comptable

Voté à l'unanimité

❖ **Contrats de maintenance**

Mise à jour et maintenance des logiciels du cadastre et du réseau (entreprise Descartes).

Coût : 428,26€

Voté à l'unanimité

❖ **Maison des Jeunes et de la Culture**

La MJC doit faire face à un déficit de 15 000€.

La nouvelle équipe a rétabli les comptes et demande une subvention d'équilibre d'un montant de 15 000€.

20 pour et 2 abstentions (Pierre Bonfils – Marie Ange Moreau)

❖ **Création d'une case dépositaire au columbarium**

30 € par mois.

Voté à l'unanimité